

Séance du mardi 26 mai 2020

- ↳ **Élection du Maire : Virginie GUICHARD élue**
- ↳ **Détermination du nombre d'adjoints au Maire : création de 4 postes d'adjoints au Maire.**
- ↳ **Élection des adjoints : Proclamation de l'élection des adjoints**
Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats suivants :
 - 1er adjoint : Monsieur Emmanuel CHARLES
 - 2ème adjoint : Madame Chantal MAHOT
 - 3ème adjoint : Monsieur Charly LAGRILLE
 - 4ème adjoint : Madame Hélène GILLET-COCHELIN
- ↳ **Indemnités de fonction des élus**
- ↳ **Délégation de compétences du Conseil municipal au Maire (article L. 2122-22)**
- ↳ **CCAS : Fixation du nombre de membres et élection du Conseil d'Administration**

Séance du lundi 23 juin 2020

- ↳ **Commissions municipales et communautaires : compétences, composition et désignation des membres**
- ↳ **Désignation des délégués et représentants au sein des organismes extérieurs et différentes structures.**
- ↳ **Budget communal et Budget annexe Clos du Verger : approbation du compte de gestion 2019 et vote du compte administratif 2019**
- ↳ **SIEML-Programme 2020 rénovation du réseau éclairage public**
- ↳ **Forfait traitement dépôts sauvages d'ordures**
- ↳ **Podeliha : Rétrocession voirie lotissement des Châtaigniers**
- ↳ **CCVHA-Fonds de résilience, soutien aux entreprises**

Prochain conseil municipal : lundi 31 août à 20h30
Ouvert au public

Avec l'arrivée des beaux jours, il est utile de rappeler quelques règles élémentaires.

Extrait de l'arrêté préfectoral du 12 avril 2018, relatif à la lutte contre le bruit :

Article 1 : Aucun bruit ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé, dans un lieu public ou privé, qu'une personne soit elle-même à l'origine ou que se soit du fait d'un tiers, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

Extrait de l'article 16 – Section 7 : Les travaux d'entretien, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers en dehors de tout cadre professionnel et à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur à explosion, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,**
- **le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,**
- **le dimanche / jour férié de 10h à 12h.**

Extrait de l'article 18 – Section 7 : Les propriétaires d'animaux, et ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage.

Par ailleurs, vu le nombre croissant de déjections canines retrouvées sur la voie publique et les espaces enherbés, il convient de faire appel au civisme et demander à chacun de s'organiser pour laisser la voirie propre.

DÉPÔTS SAUVAGES DE DÉCHETS

Malgré la réouverture des déchetteries, les dépôts sauvages ne s'arrêtent pas pour autant à Saint-Augustin-des-Bois comme un peu partout ailleurs.

Il n'est pas un jour sans que les agents municipaux ne soient détournés de leurs missions initiales pour débarrasser les dépôts de déchets jetés ici et là ou entassés hors des conteneurs aux points d'apports volontaires.

Il est bon d'informer les auteurs de ces indécrottes que le fait de déposer, d'abandonner ou de jeter ces immondices en un lieu public ou privé expose ces derniers à une amende. Il existe des déchetteries à proximité comme celle du Louroux Béconnais, de Saint-Georges-sur-Loire ou encore Saint-Jean de Linières, endroits les plus à même de recevoir ces objets encombrants.

Une bonne raison pour arrêter de polluer notre environnement !



LES CM DE L'ÉCOLE ALBERT JACQUARD S'ENGAGENT POUR LA BIODIVERSITÉ

Depuis novembre 2019, les 22 CM ont enquêté sur la biodiversité au sein de la cour de leur école. Ce projet s'est inscrit dans le cadre du concours organisé par Milan presse : « Les enfants pour la biodiversité ».

Au programme, 6 mois de travail : un relevé des êtres vivants présents sur la cour de l'école, des exposés, la rédaction d'articles, la définition de projets à réaliser pour favoriser la biodiversité dans l'école, la conception d'une affiche de campagne avec un slogan pour interpeller et amener chacun à protéger la biodiversité.

Au total, ce sont 400 classes de France métropolitaine et d'Outre-mer qui ont participé à ce concours. Les premiers résultats tombés le 8 juin ont permis au CM de l'école Albert Jacquard d'être sélectionnés parmi les 25 meilleurs dossiers !

Les gagnants du concours ont finalement été choisis à partir de ce premier palmarès. Trois classes de métropole ainsi que trois classes d'Outre-mer ont fini lauréates. A défaut d'être grands gagnants, les CM de Saint Augustin des Bois ont néanmoins été félicités pour la qualité de leur travail et ont remporté 10 jeux Défi Nature.



Affiche réalisée par Edan Puype, CM2

ARTICLE RESTAURANT SCOLAIRE

Dans le magazine de juin des Vallées du Haut-Anjou, vous retrouverez page 8 un article sur le restaurant scolaire de Saint-Augustin-des-Bois.

Repris en régie en 2016, la cuisinière prépare des repas de qualité et avec une grande partie de produits bio et/ou locaux. De quoi régaler les enfants !

ACCUEIL DE LOISIRS LE BOIS ENCHANTE

Les inscriptions d'été du 3 juillet au 31 août à l'ALSH sont ouvertes depuis le samedi 13 juin sur votre espace Inoé <https://latelier.centres-sociaux.fr/>
=> Lien Espace Famille

Les conditions d'accueil :

- Ouverture de 8h à 18h
- **Site ouvert : St-Georges-sur-Loire au groupe scolaire Lully (4 rue Théophile Harrault).**
- **Le port du masque pour les encadrants est obligatoire s'ils ne peuvent pas respecter la distance de 1 mètre**
- L'accueil est payant selon la grille tarifaire du Bois Enchanté et selon votre Quotient Familial.

Renseignements auprès de Cédric Lejard,
Directeur

Tél : 06 33 01 97 73 - 02 41 39 17 11

Mail : leboisenchante@csi-latelier.fr

BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE

La bibliothèque de St Augustin des Bois est de nouveau ouverte depuis le mercredi 10 juin.

Etant donné le contexte sanitaire actuel, la bibliothèque vous accueille dans de nouvelles conditions :

- port du masque obligatoire
- gel hydroalcoolique mis à disposition
- distance physique d'au moins un mètre à respecter ainsi que les gestes barrières
- une personne par famille dans la mesure du possible
- maximum 4 lecteurs dans la bibliothèque
- il ne sera plus possible de lire ou raconter des histoires sur place
- en cas d'affluence, merci d'être raisonnable sur le temps passé dans la bibliothèque.

Si vous devez renouveler votre adhésion, merci de prévoir un chèque et votre propre stylo.

Voici les nouveaux horaires (modifiés pour permettre l'entretien et la désinfection nécessaires entre chaque permanence) :

- mercredi : 17h-18h30
- samedi : 10h-12h.

La bibliothèque sera ouverte durant l'été le mercredi 1^{er}, samedi 4, mercredi 8, samedi 11 juillet,

Le samedi 22, mercredi 26 et samedi 29 août.

À Saint Augustin

Le centre social Intercommunal de Saint-Georges-Sur-Loire propose des animations jeunesse sur la commune mais aussi sur les autres communes partenaires.

Sur Saint-Augustin-des-Bois, les dates sont les suivantes :

- 16/17 juillet, salle des sports : Stage Fortnite
- 21 juillet, Centre polyvalent : Brico déco
- 24 juillet, Centre polyvalent : Tir à l'arc
- 26 août, Centre polyvalent : Escape Game
- 28 août, Centre polyvalent : Cuis't'O

Les jeunes peuvent également accéder à l'ensemble des activités proposées sur toutes les communes adhérentes au Centre Social.

Plaquette des animations disponible sur le site internet <https://latelier.centres-sociaux.fr/> et à l'accueil de la mairie.

Inscription sur l'espace famille Inoé ou directement au centre social l'atelier 5 Rue de Savennières

49170 ST GEORGES SUR LOIRE

02 41 39 17 11

<https://espacefamille.aiga.fr/>

Le café de la rentrée



Mardi 1 septembre
de 8h50 à 10h00

l'Association des parents d'élève (APE)
est heureuse de vous offrir
le café de bienvenue
pour cette rentrée 2020-2021

**(sous réserve du protocole sanitaire en
vigueur début septembre 2020)**

*Echanges et convivialité seront au
programme!*



APE de l'école Albert JACQUARD

Le centre social Intercommunal de Saint-Georges-Sur-Loire propose un stage "coup de pouce" qui a pour objectif que les enfants redémarrent une nouvelle année scolaire sereinement et acquièrent des outils, de la méthodologie.

Enfants 8/11 ans et 12/14 ans

Il se déroule du 24 au 28 août, de 9h à 17h au centre polyvalent de Saint-Augustin des Bois

<https://latelier.centres-sociaux.fr/>

Inscriptions : 02.41.39.17.11 // enfance@csi-latelier.fr

FAMILLES RURALES
Saint-Augustin-des-Bois
propose avec un professeur
expérimenté



**INITIATION
HIP-HOP**

Ados 12/16 ans : 18h30 à 19h30
8€ par enfant
Places limitées à 20 participants

Mercredi 26 août 2020
à Saint-Augustin-des-bois
Centre polyvalent

Inscriptions auprès de **Brigitte MORICET**
au **0679237489** ou par mail brigi.mo@wanadoo.fr

Le Championnat départemental des pass cyclisme se déroulera en partie sur la commune de Saint-Augustin-des-Bois le 23 août. Organisé par le Vélo Club Verrois www.vcverrois.fr/

En septembre 2020, les associations de la commune vous offre un éventail d'activités.

(Sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires).

N'hésitez pas à les contacter ou contacter la mairie qui peut vous diriger vers les associations qui vous intéressent.

Pour diffuser vos informations dans le prochain bulletin, contactez-nous avant le **20 août** par mail à communication@saint-augustin-des-bois.fr ou à l'accueil de la mairie.



Ne pas jeter sur la voie publique